

PRÉPARATION AUX CONCOURS POUR LES LYCÉENS

Du 25 février au 01 mars 2019

Préparation aux sélections pour entrer en formation :

- **ASS** (Assistant de Service Social)
- **EJE** (Educateur de Jeunes Enfants)
- **ES** (Educateur Spécialisé)
- **ETS** (Educateur Technique Spécialisé)

PUBLIC

Tous les lycéens qui, en parallèle de leur présentation au baccalauréat, souhaitent candidater pour une des formations de niveau 2 (grade licence) de travailleur social.

OBJECTIFS

- Affiner sa connaissance du secteur professionnel, des formations et des métiers.
- Clarifier son projet professionnel dans le secteur.
- Connaître les attendus des différentes épreuves de sélection.
- Savoir présenter son parcours et ses motivations quant à la formation et l'exercice futur d'un métier.
- Préparer son dossier de candidature : méthodologie pour la rédaction, clarté et structuration des documents, pertinence et personnalisation de l'argumentation pour le projet professionnel.
- S'exercer à la communication et à la prise de parole.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- **Les inscriptions se font à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint.**
- **Elles sont prises dans l'ordre d'arrivée et confirmées dès qu'un nombre suffisant d'inscriptions est enregistré.**
- **La clôture des inscriptions se fera le vendredi 1^{er} février 2019.**

☞ - Inscription à titre individuel

- Chaque participant inscrit à titre individuel et à ses frais, reçoit un contrat de formation en 2 exemplaires. Le contrat précise les modalités de paiement de la formation. L'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires du contrat, signé par le participant. Néanmoins, en application de la réglementation, le futur stagiaire peut, dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat, se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.
- **Une somme représentant 30% du prix de la formation est à verser au titre d'arrhes à l'IRTS de Franche-Comté. Ce chèque sera encaissé au démarrage de la formation, à joindre impérativement au bulletin d'inscription.**
- Cette somme sera restituée en cas de désistement dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat de formation. Le solde est réglé selon les dispositions prévues dans le contrat de formation.

☞ - Annulation de la formation

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'IRTS de Franche-Comté se réserve le droit d'annuler une formation. Les personnes déjà inscrites seront prévenues dans les meilleurs délais.

☞ - Arrêt de la formation avant son terme

Le contrat qui lie le participant à l'IRTS de Franche-Comté ne peut être résilié qu'en cas de force majeure¹. Dans ce cas, le montant des sommes retenues est calculé au prorata temporis, avec un montant minimum de 50% du prix de la formation. En l'absence de cas de force majeure, la totalité du prix de la formation est due.

☞ - Absences durant la formation

L'absence d'un participant n'entraîne pas de modification du prix du stage.

☞ - Validation de la formation

Une fois la formation terminée, une attestation de formation nominative est délivrée au stagiaire.

☞ - Tarif de la formation

Le prix indiqué pour chaque parcours comprend l'animation pédagogique, la documentation distribuée pendant la formation ainsi que la logistique administrative.

¹ : Est un cas de force majeure tout événement extérieur aux parties, imprévisible et irrésistible.

Organisation pédagogique

- **Connaissance du secteur social, des formations et des métiers :**

- Table ronde des professionnels du secteur.
- Connaissance du secteur : publics accompagnés, dispositifs, établissements...

- **Préparation du dossier d'admissibilité :**

- Méthodologies pour la présentation d'un CV et d'une lettre de motivation.
- Argumentaire et projet professionnel : rédiger une argumentation étayée par ses expériences et / ou ses connaissances du secteur et du métier choisi.
- Techniques rédactionnelles pour structurer, clarifier et corriger son écrit.
- Exercices d'application et correction.

- **Préparation à l'entretien d'admission :**

- Analyse de la situation d'examen oral :
 - * Les enjeux, le contexte, les objectifs, les moyens, les motivations.
 - * Les modes de communication appliqués à une évaluation orale devant jury.
- Préparation à l'évaluation orale devant jury :
 - * Présentation de soi, parcours et motivations.
 - * Présentation de l'argumentaire-projet personnalisé avec retour formatif.
 - * Mise en situation d'évaluation orale générale devant jury «blanc» .

Durée et calendrier

26 heures de préparation, du lundi 25 février au vendredi 01 mars, selon le calendrier ci-dessous :

| Lundi 25/02 | Mardi 26/02 | Mercredi 27/02 | Jeudi 28/02 | Vendredi 01/03 |
|--|--|--|---|---|
| 10h00-12h00 <i>Accueil et informations : les formations, modalités et critères des sélections</i> | 9h00-12h00 <i>Constitution du dossier d'admissibilité</i> | 9h00-12h00 <i>Constitution du dossier d'admissibilité</i> | 9h00-12h00 <i>Présentations de l'argumentaire-projet</i> <i>Jurys blancs oraux</i> | 9h00-12h00 <i>Bilans / oraux blancs</i> <i>Reprise des questions pour finaliser la préparation des épreuves</i> |
| 14h00-17h00 <i>Les métiers du secteur social : table ronde des professionnels</i> | 13h30-16h30 <i>Préparation de l'épreuve orale</i> | 13h30-16h30 <i>Préparation de l'épreuve orale</i> | 13h30-16h30 <i>Présentations de l'argumentaire-projet</i> <i>Jurys blancs oraux</i> | |

Prix : 290 euros



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à : IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny – CS 52107 - 25051 BESANCON CÉDEX
Tél: 03 81 41 61 14 (ou 03 81 41 67 68)

PRÉPARATION POUR LES LYCÉENS AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN CENTRE DE FORMATION DE
TRAVAILLEURS SOCIAUX

AS – EJE – ES – ETS

DU 25 FEVRIER AU 01 MARS 2019

Mme Melle Mr Nom Prénom.....
Adresse :
Téléphone : Courriel :
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
Baccalauréat préparé :

Cocher votre choix

Concours présenté :

| | |
|----|--|
| AS | |
|----|--|

| | |
|-----|--|
| EJE | |
|-----|--|

| | |
|----|--|
| ES | |
|----|--|

| | |
|-----|--|
| ETS | |
|-----|--|

Prise en charge du financement de la préparation :

- Par : Mme Mr

Adresse.....

Téléphone :

Date :

Cadre réservé à l'IRTS

Signature du stagiaire :

Signature du responsable légal :

Montant de la formation :

Montant de l'acompte :

Inscription effective du :

- **Seules les inscriptions accompagnées d'un chèque d'arrhes de 30 % libellé à l'ordre de l'IRTS de Franche-Comté pourront être validées.**
- **Ce bulletin d'inscription doit être accompagné d'une photo d'identité.**